



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Année universitaire 2023 - 2024

CONTRAT PÉDAGOGIQUE
ÉTUDIANT AVEC UN STATUT « SALARIÉ » / « ENGAGÉ » / « HANDICAPÉ »
- MASTER 1 PPR-

DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À

Mme CHAULET (eve.chaulet@umontpellier.fr) au plus tard le 22 janvier 2024

NOM : **PRÉNOM :**

N° étudiant : **Téléphone :**

SEMESTRE 2 PPR

Numéro d'UE N° d'élément		Intitulé	Responsable	Évaluation des statuts particuliers
UE121.4	A	Outils Numériques appliqués au suivi du sportif	G. Py	uniquement en CC : se rapprocher de l'enseignant pour les modalités d'évaluation
UE321.4	A	Anglais scientifique et appliqué à la préparation physique	A. Gayaud	
UE321.4	B	Ateliers analyse de données	S. Perrey	
UE321.4	C	Analyse et traitement statistique des données: application	S. Perrey	
UE721.4	A	Réathlétisation	O. Maurelli	
UE721.4	B	Echauffement, récupération et charge d'entraînement	A. Gayaud	
UE721.4	C	Techniques de course	T. Richard	
UE921.4	A	Stage (structure d'entraînement/réathlétisation et/ou unité de recherche)	T. Brioche	

⇒ Le contrat pédagogique doit être obligatoirement signé et remis au plus tard le 22 janvier 2024 à la scolarité pour bénéficier du statut « étudiant salarié ».

DATE :

SIGNATURE :